

HONORAIRES GESTION – LOCATION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

Honoraires TTC

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	9,60 % sur les encaissements	
Locaux meublés	9,60 % sur les encaissements	
Locaux Professionnels	9,60 % sur les encaissements	
Autres locaux	14 % sur les encaissements	
Garantie du paiement des loyers impayés (en sus des honoraires de gérance)	3 % sur les quittancements	
Refonte de bail (départ d'un colocataire et arrivée d'un nouveau)	250 €	
PRESTATIONS DE LOCATION	LOCATAIRE	BAILLEUR

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989)

Entremise et négociation	Exclusivement bailleur	Offert
Visite, montage de dossier, rédaction bail	* 10 € / m ²	Un mois de loyer hors charges
Etat des lieux	* 3 € / m ²	

* Le cumul de ces deux lignes d'honoraires est plafonné à un mois de loyer hors charges

Locaux de droit commun	1 mois de loyer hors charges	1 mois de loyer hors charges
Locaux commerciaux	1 mois de loyer hors charges	1 mois de loyer hors charges
Locaux professionnels	1 mois de loyer hors charges	1 mois de loyer hors charges
Autres locaux (garage, entrepôt...)	1 mois de loyer hors charges	1 mois de loyer hors charges



HONORAIRES TRANSACTIONS

Prix de Vente Net Vendeur	Taux d'honoraire TTC
De 0 à 20 000 €	15 %
De 20 001 € à 70 000 €	10 %
De 70 001 € à 200 000 €	8 %
200 001 € et +	7 %

www.frances-immobilier.com

sa.frances@frances-immobilier.com

1 rue des Augustins – 34 000 Montpellier – Tel **04 67 662 411** – Fax 04 67 604 550

(Boulevard Sarraill, Cœur de Ville, Musée Fabre)

Société anonyme au capital de 450.000 € - RC Montpellier 98B751 – SIRET 419 000 146 000 11 – TVA FR 514 190 00 146 00011

Carte professionnelle n°2006-34-969 et 11 – 950 Code 652 E – Caisse de garantie FNAIM n°2261W